Vous avez un visa touristique de 60 jours et souhaitez profiter encore un peu de votre voyage en Thailande. La prolongation de votre séjour est possible. Pour cela, adressez-vous à un bureau de l'immigration proche de chez vous. Il est possible de faire 2 prolongations à la suite, la première de 30 jours, et la seconde de 10 jours seulement.

Pour chaque demande, vous devez remplir un formulaire (formulaire T7 dans ce cas) et vous acquitter d'un montant de 1900 bahts.

L'obtention de la prolongation est très rapide, généralement, vous récupérer votre passport dans la journée, plus rarement le lendemain. Bien vérifier que la prolongation est comptée a partir de la fin de validité courante du visa (et non pas à partir de la date de la demande).

Rendez-vous sur cette page pour trouver le bureau de l'immigration le plus proche de vous : Adresses utiles et bureaux de l'immigration en Thailande

Documents requis

Les photocopies des pages de votre passport comportant la photo et le visa d'entrée

2 photos d'identité format 4x6 cm

La somme de 1,900 bahts

Le formulaire T7 rempli par le demandeur

 Télécharger le formulaire en PDF

 Télécharger le formulaire en WORD